|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMBASSADE DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  | REPUBLIQUE TOGOLAISE  *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

**Conseil des droits de l’homme**

**46ème Session du Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU) 29 avril au 10 mai 2024**

**Examen du rapport des Comores**

 **Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 03 mai 2024*

 *(09h 00 -12h 30)*

***Monsieur le Président,***

Le Togo souhaite la cordiale bienvenue à la délégation Comorienne et la remercie pour la présentation de son rapport.

Mon pays salue les avancées notables observées depuis son dernier passage devant le groupe de travail de l’EPU, notamment dans le domaine judiciaire.

Toutefois, dans un esprit constructif, nous faisons les recommandations suivantes :

1. **Ratifier le protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture ;**
2. **Modifier la loi sur la nationalité afin de permettre aux étrangers d’acquérir la nationalité comorienne par le lien du mariage ;**
3. **Commuer la peine de mort en peine de réclusion à perpétuité ;**
4. **Prendre en compte la demande de la Commission d’expert de l’OIT invitant le gouvernement à prendre les mesures pour poursuivre toutes les personnes impliquées dans les pires formes de travail des enfants.**

Pour finir, nous souhaitons plein succès aux Comores dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent examen.

**Je vous remercie.**